

**DEPARTEMENT DU GERS**

\*\*\*

**Communauté de Communes  
DES COTEAUX ARRATS GIMONE**

\*\*\*

**DELIBERATION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date convocation : **23/03/2016**  
Date de séance : **31/03/2016**  
Date d'affichage :  
Numéro d'ordre : 2016-03-037

Nombre de conseillers		
Exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	46	52

L'an deux mille seize, le jeudi 31 mars, le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en la commune de Maurens, en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre DUFFAUT.

**Etaient présents :** Pierre DUFFAUT, Christophe MEAU, Stéphanie CORNEILLE, Michel ANGELE, André PICCIN, Françoise DASTUGUE, Christiane PASQUINET (suppléante de Jacques SERIN), Daniel DANFLOUS, Daniel ZAÏNA, Brigitte SAINT MARTIN, Gérard ROEHRIG, Chantal CASASOLA, Jean CERDA, Jean Claude DUFFAUT, Claire BRIAT, Régis DARIES, Véronique CASTEX, Sylvie LAFFORGUE, Bruno GABRIEL, Sandrine DEDIEU, Georges DE LORENZI, Pierre MUN, Pierre ROUMEGUERE, Thierry BIRAN (suppléant de Gérard FAURE), Arnaud WADEL, Bruno BODART, Éric ANGELE, Evelyne BURGAN DELMAS, Jean Luc BOAS, Gérard ARIES, Jacques BORTOLUSSI, Jean Michel VERNIS, Chantal LABEDAN, Francis CHABROL, Francis LAGUIDON, André MARQUISSEAU, Joël BERNADOT, Pierre TRUILLE BAURENS, Guy de GALARD, Francis DUMONT, Alain CARRIERE, Pierre BAJON (suppléant de Paul BURGAN), Séverine CARCHON, Éric TRUFFI, Fabrice POURCET, Claude SOLLES VIDOU (suppléant de Bernard MONLIBOS).

Le quorum est atteint

**Etaient absents :** Alain de SCORRAILLE, Pierre AIROLDI

**Etaient absents excusés :** Jean Claude BADY, Sergine AGEORGES, Christophe LABBE, Georges DALLIES

**Etaient absents excusés avec procuration :**

Philippe DUDEZ a donné procuration à Christophe MEAU.

Catherine HEURTEUX a donné procuration à Stéphanie CORNEILLE.

Sylvie VARIN a donné procuration à Jean Claude DUFFAUT.

Jean Pierre SALERS a donné procuration à Francis DUMONT.

Éric BALDUCCI a donné procuration à Alain CARRIERE.

André LAFFONT a donné procuration Séverine CARCHON.

**Secrétaire de séance :** Daniel DANFLOUS

**Objet : Attribution d'une subvention à l'Office du Tourisme**

L'Office de Tourisme des Coteaux Arrats Gimone remplit des missions d'accueil, d'information du public, d'animation et de promotion touristique et veille également au développement du tourisme sur le territoire de la 3CAG.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'accompagnement financier de la communauté de communes par l'octroi d'une subvention de fonctionnement à l'office du tourisme, conformément à sa compétence statutaire « Tourisme ».

Vu la demande de subvention déposée par l'Office de Tourisme à hauteur de 67 000€,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la convention conclue entre l'Office de Tourisme et la 3CAG,

Vu l'avis favorable de la commission Finances,

Monsieur le Président propose de répondre favorablement à la demande de l'Office de Tourisme aux motifs de l'investissement de l'équipe sur le territoire de la 3CAG et la volonté de pérenniser l'équipe à deux agents, responsable d'office et conseillère séjour, afin de maintenir la qualité du service.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, les membres présents, à l'unanimité, décident :

- l'octroi d'une subvention de 67 000.00 € à l'Office de Tourisme des Coteaux Arrats Gimone,
- l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2016, à l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme



Le Président de la Communauté de Communes des Coteaux Arrats Gimone  
DUFFAUT Pierre